



République tunisienne
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Université de Tunis
Institut Supérieur des études Appliquées en humanités Zaghouan



Guide de rédaction du mémoire de projet de fin d'études pour la licence nationale Education et Enseignement

I. Introduction

Dans le cadre de leur cursus universitaire, les étudiants de l'institut supérieur des études appliquées en humanités de ZAGHOUAN (ISEAHZ) du niveau 3 de Licence sont appelés à rédiger des mémoires de projet de fin d'études (PFE). Le mémoire de PFE marque la clôture les différents enseignements théoriques, dirigés et pratiques tout en permettant aux étudiants d'acquérir une formation supplémentaire de pré insertion dans la vie professionnelle active.

Ce guide explicite les procédures et les règles de rédaction du rapport du PFE.

II. Procédures administratives

Les étudiants en L3 sont appelés à retirer un formulaire de PFE auprès de l'administration (Service des stages). L'étudiant sera encadré par un enseignant de l'ISEAHZ. Cet encadrement sera conclu par l'élaboration d'un mémoire de projet de fin d'études (PFE).

Pour son PFE, l'étudiant met en pratique les connaissances acquises au cours de son parcours universitaire pour approcher une problématique d'enseignement/apprentissage, qu'il peut construire ou que son encadrant lui propose, à condition que le sujet soit validé par le département de la direction des stages.

III. Structure du rapport du PFE

Le nombre de pages exigé pour un PFE varie entre 25 et 35 pages pour une moyenne de 30 pages. Il est constitué de :

1. Page de garde conforme au modèle ci-joint.

2. Dédicaces, remerciements, sommaire, liste des figures et liste des tableaux (avec la mention des pages où ils sont insérés)

3. Corps du rapport subdivisé en cinq parties :

A - **Introduction générale** (3 pages). Justifier le choix du sujet, préciser l'apport attendu de la recherche, élaborer la problématique et émettre les hypothèses.

B - Cadre théorique : présenter des concepts et des résultats de recherches antérieures et traiter des modes de construction et de transmission de savoirs (10 pages).

C - Cadre empirique et méthodologique : La description des programmes pratiques : la problématique à travers l'observation des classes

Présenter le protocole de recherche selon la nature et le type de la recherche empirique (qualitative/quantitative, étude de cas/ échantillonnage).

-Préciser les outils de recueil des données, les outils de mesure et de validation, les outils de traitement et d'analyse des résultats (5 pages).

D - Présentation, interprétation et discussion des résultats de l'enquête (10 pages)

E - Conclusion et perspectives personnelles¹ (3 pages)

Conclusion générale

4. Références bibliographiques : les insérer toutes selon le modèle décrit ci-dessous (choisir notamment des références bibliographiques récentes).

5. Annexes : elles sont facultatives (sans pagination).

6. Résumés et 5 mots-clés : trois résumés (en arabe, en français et en anglais) sur la quatrième de couverture.

IV- Mise en page et présentation matérielle

1. Le mémoire est à saisir sur un logiciel approprié au format A4. Afin d'assurer une bonne impression, il est exigé :

- d'imprimer le document *recto* uniquement,
- de *justifier* le texte,
- de choisir le caractère *Times New Roman, taille : 12 points*,
- de taper le texte avec une *interligne de 1,5*,
- de laisser des *marges de 2,5 cm*.

2. Dans la mesure du possible, les **figures et les schémas** sont intégrés en même temps que les parties du texte auxquels ils se rapportent. Les titres des figures et des tableaux doivent être bien clairs afin de donner une idée complète sur leur contenu. De même qu'il est impératif de placer les titres des figures en bas et au centre, et les titres des tableaux en haut et à gauche.

3. La couverture doit être de couleur blanche, épaisse (carton de 250 à 300 g environ) et de même format que le texte.

4. Toutes les pages sont à numéroter de façon continue à partir de l'introduction. Le nombre total des pages est de **30 à 35 pages**.

¹. C'est un retour sur les intentions de recherche. L'étudiant peut également revoir ses résultats par rapport à sa professionnalisation (leurs intérêts dans les futures pratiques professionnelles).

V. Présentation des références bibliographiques

1. Dans le texte, les références sont citées dans l'ordre chronologique de leur citation. Elles comprennent le nom de l'auteur ou des auteurs sans les initiales, suivi de l'année. Exemple : (Bachelard, 1938) ; (Lhoste, 2015) ; (Lhoste et Orange, 2015). Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, écrire le premier auteur suivi de et al. (Astolfi et al., 2006). Les noms latins et expressions usuelles d'origine latine ou étrangère sont à mettre en italique.

2. Dans la partie références bibliographique, les références se présentent de la manière suivante selon les types suivants.

2.a- Article scientifique

Auteur 1., Auteur 2.,(tous les auteurs). (date). "Titre de l'article", *Revue*, 34(5), p. 125-146, ISSN (International Standard Serial Number).

EX 1

ORANGE, C., ALBE, V. (2010). «Sciences des scientifiques et sciences scolaires. *Recherche en didactique des sciences et des techniques*. » *RDST 2* (2010). Dossier coordonné par Christian Orange et Virginie Albe. INRP. Pages 19-26. ISSN : 2110-6460.

Exp.2

OROFIAMMA R. (2005), « Quand se présenter, c'est se raconter », in *Education Permanente*, dossier « La (re)présentation de soi », mars 2005, n° 162, pp. 131-142, ISSN 0339-7513.

2.b-Livre

Auteur 1., Auteur 2., (tous les auteurs). (date). *Titre*, Volume 2, édition, 56 p, ISBN (International Standard Book Number).

EX1

Roberge,M.C.,Choinière,C.(2009).*Analysedesinterventionsdepromotiondelasantéetdepréventionencontextescolairequébécois*a regarddeleurcohérenceetdeleurcontributionàl'approcheÉcoleensanté.

Québec:InstitutnationaldesantépubliqueduQuébec. Sous la coordination scientifique de Johanne Laverdure. ISBN 13 : 978-2-550-56549-9 (Version imprimée) ISBN 13 : 978-2-550-56550-5 (PDF).

Exp.2

RABARDEL P. & PASTRE P. (dir), (2005), *Modèles du sujet pour la conception. Dialectiques activités développement*, édition Octarès, Toulouse, 260 p, ISBN 2-915346-25-9.

2.c-Chapitre de Livre

Auteur 1, Auteur 2, (tous les auteurs). (date). "Titre du chapitre", (édité par), *Titre du Livre*, collection « Collection », Volume 2, édition, Ville, p. 125-146, ISBN.

EX1

Chatriot, A. (2008). « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », 2008, pp. 255-266.

EX2

TROGNON A. (2013), « Produire des données », in Blanchet et al., *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, édition Dunod, Paris, 198 p, ISBN 978-2-10-059083-4.

2.d- Page web

Auteur. (date). "Titre de la page web", *Nom du site web, consulté le*

EX1

Roulet, M., Cheseaux, M & Coti, P. (2005). Conséquences de la dénutrition chez l'enfant et l'adolescent. Mortalité, morbidité, conséquences médico-économiques. *Nutrition Clinique et Métabolisme*. Volume 19, pages 207-213. En ligne : <<http://ars.els-cdn.com/content/image/1-s2.0-S0985056215X00057-cov150h.gif>>. (Consulté le).

EX2

RENAULT E. (2006), « La reconnaissance au cœur du social », Rubrique « *La lutte pour la reconnaissance* », Mensuel n° 172, Juin, www.scienceshumaines.com

2.e-Thèse, master

Auteur. (date). *Titre de la thèse*, type de thèse, Université, Ville, 125-146 p.

EX1

Aloui, M. (2005). *Analyse didactique des programmes et des manuels scolaires tunisiens à propos de la nutrition humaine et de son lien avec l'éducation à la santé*. Master en didactique de la biologie. ISEFC-Tunis et Université Claude Bernard-Lyon1.

EX2 OUESLATI A. (2003), *La transposition didactique externe du savoir à enseigner en écologie*, Mémoire de DEA en didactique de la biologie/géologie, ISEFC, Université de Tunis, Tunisie, pp. 255.

f- Lois

LOI n° 90-73 du 30 juillet 1990, in Journal Officiel de la République Tunisienne- 3-7 août 1990, n° 51, p. 1007.

VI. Soumission du rapport

1. Date de soumission du rapport : Le 08 mai 2025
2. Seuls les étudiants de l'année en cours, possédant une **autorisation de dépôt et un rapport de similitude favorable** édité par le logiciel **turnitin** avec un taux de similitude ne dépassant **pas 20%** seront autorisés à soumettre leurs rapports.
3. La soumission du mémoire du PFE (version finale) sera effectuée sous-forme **papier** en **3 exemplaires** au bureau des stages. Une copie **numérique** est à déposer au service stage.

VII. Soutenance

1. Le Jury est constitué de 2 à 3 membres : encadrant, rapporteur et éventuellement un co-encadrant
2. La soutenance est publique selon le choix des étudiants. Elle dure environ **20 minutes** réparties en trois périodes :

- 10 à 15mn durant lesquelles les candidats exposent leurs sujets.
- 5 à 10 mn consacrées aux questions du Jury.
- Le membre du jury est appelé à annoncer publiquement si le PFE est validé ou non. Il précisera également la mention attribuée aux candidats.

3. La note est donnée en pourcentage (%). La notation est décomposée comme suit :

- le mémoire sera **noté /20 (coeffcient 1)**
- l'exposé oral et la réponse aux questions **notés/20 (coeffcient 1)**

4. Les remarques énumérées par le jury doivent être prises en considération par l'étudiant. Une mise à jour du mémoire doit être réalisée, **la remise du diplôme** sera bloquée en attendant la mise à jour du document. C'est un membre de jury qui **valide le rapport** mis à jour afin de débloquer la remise du diplôme.

VIII. Conclusion

Pour clôturer ce guide, voici quelques conseils et recommandations utiles et d'intérêt :

1. Nous désirons souligner la gravité du plagiat en recherche et le sérieux des sanctions. Attention ! Vous faites **plagiat** :

- si vous insérez dans votre texte un raisonnement, une analyse, une image, un graphique, etc. d'autrui sans en donner la référence complète ;
- si vous paraphrasez en tout ou en partie un document sans en donner la référence complète.

2. Les références de la bibliographie devraient correspondre totalement à ceux cités dans le corps du texte. Attention ! Citer la référence d'un document dans la bibliographie générale en fin de travail ne dispense jamais de signaler l'emprunt à l'endroit précis du texte où cet emprunt se trouve, qu'il s'agisse de citation textuelle ou de reformulation.

3. La sauvegarde : Prenez l'habitude d'enregistrer votre travail : dans Fichier/Enregistrer toutes les dix ou quinze minutes, surtout si vous rédigez sans brouillon. Le fruit d'une brillante inspiration disparu à cause d'une microcoupure d'électricité est souvent irrécupérable.

Veillez également à garder toujours une copie de vos documents sur des supports séparés de sauvegarde (clés USB, autres PC). Vous les mettrez à jour plusieurs fois par semaine.

Annexes :

1. **Modèle de la page de garde du PFE.**
2. **Modèle de la quatrième de couverture.**

Modèle de la page de garde du PFE lors du dépôt



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE DE TUNIS
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES APPLIQUEES EN HUMANITES DE ZAGHOUAN
LICENCE APPLIQUEE EN EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Titre du mémoire

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

présenté par

Prénom , Nom

Sous la direction de

Prénom, Nom

Année universitaire 2024-2025

Modèle de la quatrième de couverture du PFE

Intitulé du mémoire :

Mots-clés :

Résumé:

Title of dissertation:

Keywords:

Abstract:

العنوان:

الكلمات المفاتيح:

ملخص المشروع :